

Comité de Concertation et de Coordination de l'Apprentissage du Bâtiment et des Travaux Publics



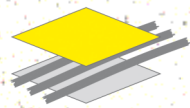
Le CCCA-BTP est un organisme national, professionnel et paritaire, créé et géré par les organisations d'employeurs et de salariés représentatives du secteur de la construction.

Avec un réseau de 103 centres de formation d'apprentis, il est chargé de mettre en œuvre et de coordonner la politique professionnelle de formation initiale par apprentissage de la branche.

- Fédérations d'employeurs : CAPEB, FFB, FNSCOP-BTP, FNTP.
- Fédérations de salariés : BATI-MAT-TP-CFTC, CFE-CGC-BTP, FG-FO, FNCB-CFDT, FNSCBA-CGT.
- L'État est représenté au Conseil d'administration : ministère de l'Éducation nationale, ministère de l'Économie, de l'industrie et de l'emploi.

Progresser dans la qualité de l'accueil et de la formation par l'apprentissage des métiers du bâtiment et des travaux publics, tel est l'engagement de toute la profession en faveur des jeunes du BTP.

Le réseau de l'apprentissage BTP



CCCA-BTP

Le réseau de l'apprentissage BTP

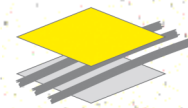
Les missions du CCCA-BTP

- **Promouvoir**
les métiers du secteur de la construction.
- **Informer**
les jeunes, leurs familles et les entreprises du secteur, sur la formation professionnelle initiale et en particulier l'apprentissage.
- **Améliorer**
la qualité de la formation des jeunes au CFA et en entreprise, de l'accueil à l'insertion.
- **Veiller**
à l'intégration sociale et professionnelle des jeunes.
- **Financer**
le développement et le fonctionnement des centres de formation d'apprentis.
- **Contribuer**
à la formation des formateurs de centres de formation et des formateurs d'entreprises (maîtres d'apprentissage).

L'ensemble des missions du CCCA-BTP sont menées en étroite concertation avec les conseils régionaux qui ont la compétence de l'apprentissage. Ces missions sont définies à la fois par la loi et par les accords conclus par les partenaires sociaux du bâtiment et des travaux publics.

Le réseau CCCA-BTP a formé près de 2 000 000 de jeunes aux métiers de la construction depuis sa création il y a plus de 60 ans. Pour l'année 2009/2010, il accueillait 70 000 jeunes en formation dont 68 000 apprentis dans plus de 52 300 entreprises de toutes tailles, où ils se forment généralement 2 semaines sur 3.





CCCA-BTP

Le réseau de l'apprentissage BTP

Des résultats

- Près de 20 % des effectifs d'apprentis formés tous secteurs confondus.
- 3/4 des apprentis du BTP soit plus du tiers des jeunes formés aux métiers du BTP (voie scolaire et apprentissage).
- Un quasi doublement des effectifs en 20 ans.
- Près de 80 % de taux de réussite aux examens à la session 2009 (tous diplômes confondus).
- Près de 80 % d'insertion professionnelle à l'issue de la formation.



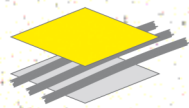
Un maillage du territoire

- Le réseau CCCA-BTP est présent dans toutes les régions (hormis l'Alsace pour des raisons statutaires) et est implanté dans la quasi-totalité des départements avec 103 centres de formation d'apprentis (CFA).
- 75 CFA du BTP gérés paritairement aux niveaux local et régional et 28 CFA associés dont 10 conventionnés pour leurs sections de travaux publics.

Des formations pour les jeunes de 16 à 26 ans

- Un dispositif de formation du CAP au BTS.
- 91 % de jeunes de moins de 20 ans et 9 % de jeunes de plus de 20 ans dont 10 % de 23 ans et plus.
- Des diplômes, délivrés par le ministère de l'Éducation nationale, sont proposés dans 23 métiers : canalisateur, carreleur-mosaïste, charpentier, conducteur d'engins, couvreur, électricien, installateur sanitaire, maçon, menuisier, peintre, serrurier-métallier...





CCCA-BTP

Le réseau de l'apprentissage BTP

Une attirance de plus en plus marquée pour le BTP

- 1 600 jeunes filles en apprentissage.
- Une diversité sociale et une richesse des parcours scolaires et professionnels des apprentis.

Les projets européens du CCCA-BTP

- Le CCCA-BTP participe aussi à de nombreux projets européens, qui visent surtout des stages professionnels pour des apprentis.
- Des projets d'ingénierie pédagogique (tel COPILOTE sur l'accompagnement des tuteurs d'entreprise - www.copilote.org) sont également menés dans le cadre du réseau transnational REFORME, composé de 11 partenaires du secteur de la construction.



Les ressources du CCCA-BTP

- Une cotisation spécifique dédiée à la formation professionnelle des jeunes aux métiers de la construction payée par l'ensemble des entreprises du secteur.
- Les entreprises acquittent par ailleurs la taxe d'apprentissage.



www.ccca-btp.fr

19 rue du Père Coërentin - 75680 Paris Cedex 14
Tél. 01 40 64 26 00 - Fax. 01 40 64 08 26

